



AVIS D'ENGAGEMENT PRECOCE DU MARCHE

NOM DU PROJET : Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA)

Sous-composante 3.2 : Investissements dans l'amélioration des quartiers

**OBJET : ENGAGEMENT PRECOCE DU MARCHE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN
PAVE DES RUES A NIAMAKORO EN COMMUNE VI DU DISTRICT DE BAMAKO**

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des populations en milieu urbain, le Gouvernement de la République du Mali a initié le Projet de Résilience Urbaine de Bamako (PRUBA), avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale dont l'objectif de développement est d'améliorer l'accès aux services urbains de gestion des déchets, d'assainissement et d'eau, accroître la résilience aux inondations dans certaines zones vulnérables du district de Bamako et des communes voisines ciblées, et renforcer les capacités de gestion urbaine et apporter une réponse immédiate et efficace à une crise ou une situation d'urgence remplissant les critères établis.

Une des sous composantes du Projet (3.2) porte sur des investissements dans l'amélioration des quartiers, dont celui de Niamakoro qui fait l'objet de la présente consultation. Les activités concernent la construction et la réhabilitation de certaines infrastructures d'amélioration du quartier axées sur la demande, dont les caractéristiques sont ci-dessous définies.

Le PRUBA envisage d'engager un dialogue avec les acteurs du marché afin de recueillir des informations et des avis sur la réalisation des travaux d'aménagement en pavés des rues à Niamakoro en commune VI du District de Bamako. Cette consultation préliminaire vise à évaluer l'intérêt du marché, analyser la faisabilité des travaux envisagés et d'affiner la conception du projet en vue de sa mise en œuvre réussie.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Les objectifs de cette démarche se présentent comme suit :

- Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour le projet proposé.
- Recueillir des retours sur les principales exigences, les risques et les opportunités du projet.
- Apprécier la disponibilité des capacités techniques et des ressources nécessaires à l'exécution des travaux ;
- Identifier les principaux risques et contraintes susceptibles d'affecter la mise en œuvre du projet ;
- Recueillir des informations sur les délais d'exécution réalistes ;
- Mieux comprendre les conditions actuelles du marché de la construction ;
- Affiner la stratégie d'acquisition et les documents de passation des marchés.

III. PRESENTATION DU PROJET

Le présent lot concerne la réalisation de voies de circulation pour véhicules en pavés autobloquants, intégrant un système de collecte des eaux pluviales par caniveaux latéraux, ainsi que l'aménagement des cheminements piétons avec insertion de zones végétalisées.

Consistance des travaux :

- Décapage et préparation de la plateforme

- Couche de fondation en grave latéritique compactée à 95-98% (épaisseur 20 cm)
- Lit de pose en sable (épaisseur 5 à 10 cm)
- Pavés autobloquants (épaisseur 8 trottoir et 11 cm Revêtement mécanique, type...)
- Caniveaux béton de part et d'autre avec pente de 2,5%
- Traitement des joints (sable ou mortier)
- Intégration de zones végétalisées (terre végétale, bordures...)

Nota : Les épaisseurs et matériaux pourront être ajustés en fonction des études géotechniques et du trafic réel attendu.

L'aménagement prévoit la réalisation de voies de circulation mécanique en pavés autobloquants, adaptés au passage de véhicules légers et utilitaires. Ces pavés, posés sur une couche de fondation et un lit de pose en sable, assurent une bonne résistance mécanique, une durabilité élevée et un entretien facilité.

De part et d'autre des voies, des caniveaux longitudinaux sont aménagés afin de collecter et évacuer efficacement les eaux de ruissellement de surface, ce réseau sera relié au collecteur de la Voie des 30 mètres. Ces dispositifs contribuent à limiter les stagnations d'eau et à préserver la durabilité de la chaussée.

Les espaces dédiés à la circulation piétonne sont clairement définis et aménagés en continuité des voies. Ils intègrent ponctuellement des zones végétalisées, apportant ombrage, confort thermique et qualité paysagère à l'ensemble. Cette végétation participe également à l'amélioration du cadre de vie et à la gestion naturelle des eaux pluviales.

Les Bordures piétonnes seront en béton préfabriqué type T2 et CS2 discontinue et/ou continue.

L'ensemble de l'aménagement vise à assurer une cohabitation fluide et sécurisée entre les usagers, tout en valorisant l'aspect esthétique et fonctionnel de l'espace.

La réalisation de ces travaux est prévue via un appel d'offres en lot unique :

Pour les aspects de considérations techniques et financières :

A l'instar des réalisations similaires réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PRUBA, il n'existe pas d'aspects de considérations techniques et financières contraignants pouvant mettre en cause la faisabilité des activités entrant dans ce projet.

[Des informations complémentaires sur le Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA), y compris les documents techniques, les mises à jour et les opportunités de participation, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.prubamali.org>

IV. THEMES DE DISCUSSION PROPOSES

Le PRUBA souhaite particulièrement recueillir les avis du marché sur les sujets suivants :

- Pertinence et faisabilité du délai prévisionnel des travaux ;
- Contraintes liées aux conditions climatiques ;
- Disponibilité des matériaux et équipements ;
- Conditions d'approvisionnement et de logistique ;
- Organisation et phasage des travaux ;
- Gestion de la circulation et des déviations éventuelles ;
- Risques liés à la libération des emprises ;
- Sécurité du chantier et des usagers ;
- Évolutions récentes des coûts des intrants ;

- Innovations techniques permettant d'améliorer la qualité et la durabilité des ouvrages.

V. LES RISQUES DU PROJET

Les principaux types de risques auxquels le projet pourrait être confrontés s'articulent entre autres autour de :

1) Risque Technique :

Les risques relatifs aux aspects techniques sont considérés comme moyens. Ces risques peuvent être liés :

- la nature du sol, notamment la mauvaise appréciation de la géotechnique, présence de nappes phréatiques ou d'obstacles imprévus lors des fouilles et fondations ;
- aux difficultés d'approvisionnement en matériaux de qualité, rupture de stock, non-conformité des matériaux locaux ou de coûts logistiques élevés ;
- aux conditions d'exécution et de disponibilité d'équipements, inadéquation entre les technologies envisagées et la qualification technique des intervenants locaux ;
- aux contraintes climatiques et environnementales : Impact des saisons (pluies ou fortes chaleurs) sur la stabilité des ouvrages en construction et les voies d'accès ;
- au transport des matériaux et matériels, les carrières de roches massives, l'évacuation des déblais et la latérite nécessaires à la mise en œuvre des activités sont souvent éloignées des sites d'utilisation qui nécessitera la mise en place d'un plan d'approvisionnement adéquat et des mesures d'atténuation des risques de transport.

2) Risques sécuritaires :

Les travaux seront réalisés dans un environnement urbain dense et pourront être exposés à différents risques susceptibles d'affecter la mise en œuvre du projet, notamment la sécurité du personnel et des équipements, la protection des riverains, la continuité de l'approvisionnement du chantier ainsi que la circulation aux abords des zones de travaux.

3) Risques liés aux Transactions Bancaires :

Les prestataires titulaires de marchés et contrats du projet seront payés de préférence en paiements directs et accessoirement à travers le compte désigné du projet. Dans les deux cas les opérations sont soumises aux risques de fluctuations de taux de change qui peuvent engendrer des gains ou des pertes selon les cas. Un autre risque est l'allongement des délais de dénouement des opérations. Les paiements internationaux passent par plusieurs banques intermédiaires (banques correspondantes) allongeant le délai de dénouement des opérations qui sont sujettes à des vérifications de conformité contre le blanchissement d'argent. Le coût des transactions se trouvent grevé des frais des différentes banques intermédiaires.

4) Risques environnementaux et sociaux

Les travaux de voirie et d'aménagement d'espaces génèrent des risques environnementaux majeurs comme la pollution de l'air, la destruction de la biodiversité et l'érosion des sols, ainsi que des risques sociaux incluant les nuisances sonores, les perturbations de circulation et les risques d'accidents pour les riverains.

Risques Environnementaux

- Pollution de l'air : Émissions de poussières et de gaz d'échappement par les engins de chantier ;
- Impact sur l'eau : Risque de contamination des nappes phréatiques et des cours d'eau par des fuites d'hydrocarbures ou des rejets de béton ;
- Dégradation des sols : Compactage du sol par les machines lourdes et érosion accrue lors des terrassements ;
- Production de déchets : Accumulation de déblais, de gravats et de déchets dangereux (goudron, amiante) ;

Risques Sociaux et Humains

- Nuisances sonores et vibratoires : Bruit des machines et des marteaux-piqueurs gênant le repos des habitants ;
- Perturbation du trafic : Blocage des routes, déviations et engorgement de la circulation ;

- Difficulté d'accès des riverains à leurs habitats à cause des interruptions temporaires imposées par les travaux de voiries ;
- Sécurité publique : Risque d'accidents accrus pour les piétons et les enfants près des zones de travaux ;
- Impact économique : Baisse de la fréquentation des commerces de proximité à cause des difficultés d'accès ;
- Santé des travailleurs : Exposition à la poussière, au bruit et aux risques de blessures sur le chantier.

Il est rappelé que cette liste constitue les principaux risques identifiables dans le cadre de cet investissement. Toutefois pendant l'EME, les participants pourront contribuer à l'amélioration de la liste et l'identification de risques importants pour lesquels une prise en charge est indispensable à la bonne exécution des travaux.

VI. MODALITES DE PARTICIPATION

Les parties intéressées sont invitées à prendre part aux activités suivantes :

- Réunion de l'Engagement Précoce du Marché : Travaux d'aménagement en pavé des rues à Niamakoro en commune VI du District de Bamako dans la ville de Bamako au Mali ;
- Date /heure : 02 octobre 2026 à 10h00 ;
- Lieu : DaresSalam Rue : 65 - Immeuble DNUH 2ème Etage Aile Gauche Bamako- Mali
babadiankaba@yahoo.fr; medissa6@yahoo.fr; acamara2004@yahoo.fr;
- Format (virtuel/en présentiel), modalités d'inscription : veuillez demander le lien à l'adresse email babadiankaba@yahoo.fr pour les entreprises qui souhaitent participer en ligne.

• Contact

Pour toute information complémentaire ou pour manifester votre intérêt, veuillez contacter :

- Coordinateur de Projet
- PRUBA
- babadiankaba@yahoo.fr
- +223 76 02 89 27

VII. PROCHAINES ETAPES

Les informations recueillies permettront au PRUBA d'affiner les modalités du projet et d'adapter la stratégie d'approvisionnement. Toute procédure formelle de passation de marché ultérieure sera communiquée par les canaux officiels.

VIII. Remarques Importantes

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage lors du processus de sélection à venir.

Il ne s'agit pas d'un appel d'offres ni d'un exercice de préqualification.

Toutes les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement pour l'analyse du marché, la planification et l'optimisation des travaux objet du marché.

Nous vous remercions pour votre participation et vos précieuses contributions.

Le Coordinateur,

Babadian DIAKITE